



Grenoble, le 30 AVR. 2019

Monsieur Philippe NOURRY
Président Directeur Général
AREA
250 avenue Jean Monnet
BP 48
69671 BRON CEDEX

philippe.nourry@aprr.fr

Réf : Cab/EP/OB/RR/ST/2019-023 bis

Objet : Mur anti-bruit quartier Berriat

Monsieur le Président Directeur Général,

Vous avez été, à plusieurs reprises, interpellé par les habitants du quartier Berriat au sujet de l'absence de dispositif de protection phonique prévu dans le cadre du projet de réaménagement de l'A480, entre la Belle Électrique et le pont du Vercors.

Sur le territoire grenoblois, ce tronçon, situé à proximité d'habitations, est effectivement le seul qui ne fait pas l'objet de réalisation d'un mur acoustique dans le cadre du projet. Dans ce secteur, l'autoroute est accolée aux bâtiments existants (CNAC, Ampérage, théâtre de Poche, EDF...) et proche de plusieurs immeubles d'habitation.

Les nuisances générées par l'A480 sont, déjà aujourd'hui, importantes en termes de bruit et de pollution atmosphérique. Le projet de l'A480 ne peut se contenter simplement d'éviter une dégradation de la situation actuelle. En complément d'un travail visant à apaiser l'infrastructure (mesures en faveur du covoiturage, protection des zones naturelles sensibles, plantations d'arbres...), il est donc primordial de profiter du réaménagement pour améliorer la situation existante en termes de nuisances générées. Au-delà de la question acoustique, la réalisation d'un mur serait également vertueuse sur le plan atmosphérique dans son rôle d'effet écran face à la propagation des polluants.

Ce secteur, situé dans les ZAC Presqu'île et Bouchayer-Viallet est un secteur de la ville en pleine mutation urbaine. Le projet de réaménagement de l'A480 étant réalisé pour les 40 ou 50 prochaines années, la réalisation de ce mur antibruit permettra non seulement d'améliorer la situation en réduisant les nuisances mais aussi de prévoir l'avenir en cas de mutation foncière et urbaine sur ce secteur.

.../...

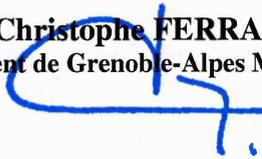
En ce sens, nous soutenons pleinement la demande effectuée par l'Union de Quartier Berriat et par plus de 500 grenobloises et grenoblois pour qu'une réalisation de mur anti-bruit soit intégrée dans le projet de réaménagement de l'A480. Nous vous proposons si vous le souhaitez d'organiser une réunion de travail spécifique sur ce point pour étudier précisément les modalités de réalisation de cette protection.

Persuadés que vous serez à l'écoute des demandes formulées par les habitants de la ville de Grenoble, nous vous prions de croire, Monsieur le Président Directeur Général, en l'expression de nos salutations les meilleures.

Éric PIOLLE
Maire de Grenoble

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Eric Piolle'.

Christophe FERRARI
Président de Grenoble-Alpes Métropole

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Christophe Ferrari'.

Jean-Pierre BARBIER
Président du Département de l'Isère

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Jean-Pierre Barbier'.